

EAN n° : 2011/3/53/147
 N° compteur :
 Index I : 3305997 Index II :

DISTRIBUTEUR	PV vu
Nom	
Date	
Signature	



Organisme de contrôle a.s.b.l.

PROCES-VERBAL D'INSPECTION D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DE CHANTIER - D'UN RACCORDEMENT PROVISOIRE/DEFINITIF RESIDENTIEL

Type d'inspection : examen de conformité avant mise en service / visite de contrôle
 suivant : RGIE art. 86 / RGIE art. 87 / RGIE art. 270 / RGIE art. 271 / RGIE art. 276 / RGIE art. 276bis /
 Complément au rapport n°
 Type d'installation : Nouvelle / Extension / Modification / Provisoire / Existante / Renforcement / Scission du Comptage /
 Modification de tension d'alimentation / Transfert de propriété
 Type de locaux : MAISON
 Lieu d'inspection : RUE D'AYWAILLE 62 à 4170 COMBAIN AUPONT
 Propriété de : JAVEAUX NOELLA
 Mandant : PAULUS PHILIPPE
 Installateur : PAULUS PHILIPPE
 TVA : 075/426038 Carte ID : Délivré à : Date :
 Inspecteur : TRIBOLET Date d'inspection : 17/3/17

DESCRIPTION

Tension de service : 1 x 230 V 3 x ~~230 V~~ 3N 400V - N Protection max. : 2x40A Commutateur; position :
 Protection principale : Disj. : 2x40A Interrupteur / sectionneur :
 Liaison comptage - coffret de répartition : type de câble : CxUB nombre de conducteurs : 4 diamètre : 6 mm²
 Câble de raccordement au réseau : type de câble : CxUB nombre de conducteurs : 4 diamètre : 10 mm²
 Réseau aérien / Raccordement souterrain au réseau aérien / Réseau souterrain - Fourreau présent / absent - Plaque d'isolation : présente / absente
 Electrode de terre : Type : boucle / barres / piquets / conducteurs horizontaux Section : 16 mm² Résistance de dispersion : 28 Ω
 Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits terminaux : 6 Résistance d'isolement général : 10 MΩ
 Interrupteur différentiel : Général : 2p 63 A 300 mA Supplémentaire : 2p 63 A 30 mA tous les circuits
 Fonctionnement bouton d'essai : en ordre - pas en ordre Contrôle boucle de défaut : en ordre - pas en ordre
 Installation exécutée conformément aux schémas : oui - non Etat du matériel électrique : en ordre - pas en ordre
 Protection contre les chocs électriques : contact direct : en ordre - pas en ordre contact indirect : en ordre - pas en ordre
 Continuité PE- et liaison équipotential : en ordre - pas en ordre Matériel fixe et mobile : en ordre - pas en ordre
 Description : voir les schémas en annexe - appareils

DETERMINATIONS - NOTE (N) - INFRACTION (I) - Les numéros réfèrent aux infractions standard au verso.

- N La liaison équipotentielle principale et supplémentaire n'est / ne sont pas encore raccordées.
 N La salle de bains - le(s) compteur(s) d'eau, - de gaz, - le chauffage central - est / ne sont pas encore placés.

CONCLUSION

L'installation est conforme / n'est pas conforme aux prescriptions du RGIE.
 L'interrupteur différentiel général a été plombé par des scellés au sigle d' OCB.
 Le(s) schéma(s) unifilaire(s) et de position ont été signés pour approbation.
 La visite de contrôle prévue par l'article 271 du RGIE doit avoir lieu au plus tard le : 17/3/2036 ainsi qu'avant la mise en service d'une modification / extension importante réalisée avant cette date.
 L'installation peut / ne peut pas être mise en service / ne peut rester en service qu'à condition de remédier sans délai aux infractions constatées et que toutes les mesures nécessaires soient prises pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

Pour le directeur,
 l'inspecteur